

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2019

Le Conseil Municipal de Saint-Palais, légalement convoqué, s'est tenu à 19 heures au lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard Ozon, Maire de la commune.

Dossier assurance du calvaire :

Le calvaire de la D 940, cassé suite à un accident de la circulation vient d'être remis en état. Le Maire informe le Conseil du remboursement intégral des frais occasionnés dont le montant s'élevait à 3 538.00 Euros TTC.

Partenariat avec la médiathèque :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département pour le développement des bibliothèques et médiathèques des communes du Cher.

Tranche assainissement route de Quantilly :

Les travaux sont terminés, la remise en état et les enrobés seront réalisés dès que le temps le permettra. Les premiers raccordements peuvent s'effectuer.

Dossier numérotation de rue :

82 nouveaux numéros seront mis en place dès le printemps. Les hameaux concernés sont Les Simons, La Mivoie, Les Fèves, Les Girards, L'Aujonnière, Les Bouquets, Les Grandes Ouches, La Grande Noue et Les Coutants.

Information dossier rivière :

Les travaux d'aménagement sont programmés à la fin de l'été 2019. Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire une proposition d'achat afin d'accéder à la route des Reddes créant ainsi un circuit se dirigeant vers le parc de Loisirs.

Article concernant le problème de couverture BOUYGUES :

Le Maire et le Conseil Municipal estime que l'essentiel n'est pas intégré à l'article car si, en 1997, la municipalité a donné l'occasion à BOUYGUES de s'installer, au début des années 2000 il a également autorisé une augmentation de puissance des fréquences. Le constat reste bien que la société BOUYGUES a démonté tous ses équipements, que le pylône est toujours en place mais inefficace puisque non alimenté et que la couverture est très mauvaise. Le Conseil remarque également que le Maire n'a jamais été prévenu de cette dépose des équipements et l'article du Berry en date du 4 mars ne mentionne pas assez ce constat.

Exposition peinture et sculpture :

La municipalité organise une exposition peinture et sculpture les 6 et 7 avril 2019. Les artistes invités sont Marcel Bouchard et Nathalie Caizac.

Fête de la musique :

La fête de la musique aura lieu le vendredi 21 juin la route de Grangeneuve sera fermée par arrêté.

Travaux :

Le Conseil, après examen des propositions et devis, souhaite réaliser l'entrée arrière de la mairie et le revêtement de sol.